

ENVIRONNEMENT ■ Un salon pour les professionnels et le grand public au Parc des expositions

Le bois-énergie devient plus compétitif

Chauffer les logements, hôpitaux ou bâtiments publics au bois-énergie revient-il plus cher qu'au gaz ou au fuel ? Tout dépend jusqu'où l'on pousse le raisonnement.

INTERVIEW

Julien Bigay
@JulienBigay

Toute la filière du bois-énergie a rendez-vous, entre professionnels et avec le grand public, du 30 mars au 2 avril au Parc des expositions de Limoges. Parmi les intervenants, Stéphane Cousin, chargé de mission au Comité interprofessionnel du bois-énergie, s'exprimera jeudi sur la question de la taxation du carbone.

■ **Comment aborde-t-on, en termes économiques, une installation bois-énergie ?** En général, lorsqu'on réfléchit à l'installation d'une chaufferie bois, on ne part pas sur un terrain « vierge » : le bois vient en concurrence avec d'autres énergies, la plupart du temps le gaz ou le fuel. L'enjeu est donc que son prix soit compétitif. Pour cela, il faut intégrer l'ensemble des coûts.



CHAUFFERIE. Le bois fragmenté, un combustible d'avenir dont l'un des mérites à ne pas oublier est de produire, durant sa vie, de l'oxygène avec du dioxyde de carbone. ARCHIVES FLORIAN SALESE

D'abord ceux de référence : le coût de l'investissement, de l'exploitation et le prix du combustible. On note alors que le bois est un combustible bon marché mais que le coût de l'investissement et de l'exploitation est plus conséquent que pour les énergies fossiles, même s'il est en partie réduit par les subventions de l'État. Mais il y a aussi d'autres coûts que l'on peut appli-

quer au pétrole ou au gaz.

■ **C'est là qu'arrive la question du prix du carbone...** Oui. Les coûts des externalités (impacts, ndr) des énergies fossiles sont multiples : l'action néfaste sur le climat, les conflits engendrés de par le monde, la délocalisation de l'emploi... Le fait de donner une valeur économique à la tonne de carbone produite repositionne le bois-énergie, en faisant supporter aux énergies

fossiles le coût de toutes leurs externalités.

■ **Pour être compétitif le bois-énergie doit s'appuyer sur une filière d'approvisionnement. Est-elle en place en France ?** La filière s'est fortement et rapidement développée, entre 2008 et 2014, grâce à la flambée des prix du pétrole. Les exploitants forestiers se sont équipés de déchiqueuse pour produire du combustible, et les propriétaires et gestionnaires

forestiers ont pris conscience qu'il y avait là une source de revenus complémentaires, notamment pour les parcelles ne pouvant être exploitées pour le bois de charpente.

Mais depuis que le cours du pétrole est redescendu, en 2014, il y a très peu de nouveaux projets de chaufferie bois en France.

■ **D'où l'importance de ce rééquilibrage concurrentiel par la taxation du carbone...** Oui. La contribution climat énergie, qui fixe pour 2017 un tarif 30,50 € la tonne de CO₂ produite, va dans ce sens. Et l'objectif fixé par la loi de transi-

tion énergétique est de 56 €/t en 2020, et 100 €/t en 2030. Mais cela ne concerne pas les installations de plus de 20 MWatts (industries, grands réseaux de chaleur), qui dépendent, elles, du système des quotas européens, qui aboutit aujourd'hui à un coût de 5 €/t. Le problème est que pour mettre en place un système de taxes, comme en France, il faut l'unanimité des pays de l'Union européenne. Ce qui est impossible sur ce sujet. Mais des discussions sont en cours sur une nouvelle période de quotas, à partir de 2020. ■

■ Deux fois deux jours de salon

Jeudi 30 et vendredi 31 mars, le salon Bois-énergie, organisé au Parc des expositions de Limoges est réservé aux professionnels. Entrée 15 €/personne/jour. 350 exposants venus de 20 pays sont attendus, nombre d'entre eux présenteront des appareils en fonctionnement. Au menu des conférences pour les pros, notamment : « réseaux de chaleur », « granulés bois : état de la filière et qualité de l'air », « approvisionnement en plaquette forestière », « évolution des marchés européens ». **Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril**, le salon s'ouvre au grand public, de 9 heures à 18 heures. Entrée 4 €/personne/jour, gratuit pour les moins de 18 ans. Une série de conférences traitera des principaux aspects du chauffage au bois à usage domestique. Toutes les infos sur le salon et son programme détaillé sur www.boisenergie.com ■